

Accords fiscaux—Loi

ministre a demandé à la Société canadienne des postes d'élaborer des plans d'exploitation leur permettant d'atteindre le seuil de rentabilité d'ici deux ans environ. Je pourrais vous parler de bien d'autres programmes.

Je tiens à souligner à nouveau, quant on songe à la situation que nous a laissée le gouvernement précédent, que je suis vraiment impressionné par les progrès remarquables que nous avons réalisés en 20 mois environ.

Il est toujours possible de passer sous silence nos remarquables réalisations, mais les Canadiens ne se laisseront pas leur-er. Ils examineront notre bilan global et les promesses que nous avons dû tenir en ce qui a trait à la responsabilité financière, et je peux vous dire qu'ils nous apporteront un appui inconditionnel, car ils sauront reconnaître que nous avons eu le courage de nous attaquer à ces questions non pas de façon dure et calculée, mais bien d'une façon équilibrée, en nous préoccupant du sort des Canadiens moyens. Nous avons par exemple, dans le dernier budget, prévu un crédit remboursable au titre de la taxe fédérale sur les ventes et un paiement anticipé du crédit d'impôt pour enfants pouvant s'élever jusqu'à \$300 par enfant, afin que les familles n'aient pas à s'adresser à des escompteurs.

Nous avons pris toute une série de mesures sociales et humaines également. Selon moi, le député de York-Centre (M. Kaplan) est un peu trop sélectif dans le choix des questions qu'il aborde. Certaines choses le concernent directement. Cela ne se produit pas en politique, mais il pourrait même féliciter le gouvernement d'assurer la survie à long terme de la société De Havilland qui, sauf erreur, compte quelques 5,800 employés. Je crois avoir dit, il y a plusieurs mois, que non seulement les emplois actuels seront conservés, mais que des centaines sinon des milliers de nouveaux emplois seront créés dans les mois et les années à venir grâce à un programme de privatisation qui décharge le gouvernement d'un énorme fardeau financier.

Le président suppléant (M. Charest): À l'ordre!

L'hon. Bob Kaplan (York-Centre): Monsieur le Président, je comptais utiliser presque toutes les 20 minutes à ma disposition mais, après une petite conversation avec mon collègue et ami d'en face, le député de Mississauga-Sud (M. Blenkarn), je vais me contenter de quelques brèves observations pour lui permettre de prendre part au débat.

Pour commencer, je ne peux résister à la tentation de parler de De Havilland. Que les députés se rassurent, à titre de représentant de la circonscription où se trouve l'usine de cette société, je me réjouis de voir qu'on y a créé des emplois. Je suis aussi très heureux qu'on vende de plus en plus d'avions. Jamais je n'ai douté que Boeing soit une compagnie sérieuse capable de raffermir une gestion peut-être chancelante ou qui méritait, disons, d'être redressée. Ce n'est pas ce qui me fait regretter qu'on ait offert De Havilland à Boeing.

Mais il y a deux choses que je déplore. D'abord, on a laissé passer la chance de développer une société véritablement canadienne qui aurait pu, ne fut-ce qu'en raison des promesses faites par les conservateurs durant la campagne électorale, servir de modèle au même titre que la *British National Aerospace Corporation* dont le gouvernement s'est inspiré pendant la campagne. On aurait pu vendre une partie de ses actions aux Canadiens, une autre à ses fournisseurs et à ses employés, et le reste à des sociétés canadiennes au courant des activités de ce secteur.

Voilà ce à quoi le gouvernement s'était engagé au cours de la campagne électorale. Je m'en serais réjoui, au lieu de voir cette société passer à des Américains et de savoir que son sort est maintenant lié à des décisions prises, au niveau supérieur, à l'étranger. Voilà donc l'un de mes regrets.

L'autre regret que j'ai à cet égard a précisément trait au point qu'a fait valoir le député de Don-Valley Est (M. Atwell), à savoir les conditions de l'accord. Naturellement, je me réjouis du fait que des emplois sont créés et que des appareils sont construits, mais attendez seulement que le gouvernement reçoive la facture qu'il a convenu de payer à Boeing. Attendez que les chèques de garantie commencent à être exigés. Attendez que se concrétisent les accommodements financiers que le gouvernement a concédés à Boeing à l'égard des ventes à l'étranger, accommodements financiers qui sont beaucoup plus généreux que ceux qui avaient été consentis à De Havilland lorsque cette entreprise était une société d'État et qu'elle essayait de vendre à l'étranger.

Une voix: Elle perdait des centaines de millions de dollars par année.

M. Kaplan: Non, les deux dernières années elle n'avait pas perdu des centaines de millions. Elle a perdu des millions de dollars. Je ne peux pas changer les faits. Mais au moment où ses livres ont commencé à faire état de pertes faibles et de profits alléchants, le gouvernement a choisi de la céder à une entreprise américaine et convenu de subventionner et d'appuyer ses activités dans une très large mesure. Je le répète, je suis satisfait et je ne me plains pas de cet aspect du budget du gouvernement.

• (1720)

Nous ne fonctionnons pas comme aux États-Unis. Nous avons un régime de gouvernement responsable dont le budget est adopté tel quel. Avec sa majorité, le gouvernement peut faire adopter toutes ses propositions budgétaires.

La situation n'est pas la même aux États-Unis où le président doit proposer ses idées au Congrès, négocier avec lui, les lui faire accepter. Dans notre régime, le gouvernement, notamment avec sa forte majorité, a la confiance de la Chambre et peut faire adopter son budget. Si le gouvernement avait tenu bon et désindexé les pensions de sécurité de la vieillesse, il aurait été capable d'imposer sa décision aux Canadiens. C'est son droit conformément à notre régime actuel de gouvernement.